

FAITS SAILLANTS DU TROISIÈME TRIMESTRE 2010

- **Bénéfice net de 693 000 \$ versus 93 000 \$ l'année précédente**
- **Trimestre record consécutif des ventes à 7,8 M\$**
- **Croissance des ventes de 61 % dans le trimestre**
- **Croissance des ventes de 66 % pour les neuf premiers mois**
- **Amélioration de 446 % du BAIIA ajusté pour les neuf premiers mois**
- **Bénéfice d'exploitation trimestriel de 1 043 000 \$ versus 128 000 \$ l'année précédente**

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion a été préparé afin d'aider à comprendre les activités, le rendement et la situation financière de la compagnie en date du 30 septembre 2010. Ce rapport de gestion met en parallèle les résultats d'exploitation et la situation de la trésorerie de la présente période terminée le 30 septembre 2010 avec ceux de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2009 et ceux du trimestre terminé le 30 septembre 2009. Cette analyse des résultats d'exploitation et de la situation financière de la compagnie devrait donc être lue conjointement avec les états financiers annuels consolidés et intermédiaires consolidés et les notes afférentes. Les états financiers intermédiaires consolidés sont présentés en dollars canadiens et ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Les renseignements qui suivent tiennent compte de tout événement important survenu jusqu'au 10 novembre 2010, date à laquelle le conseil d'administration a approuvé ce rapport de gestion, sur recommandation du comité de vérification.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Cette analyse peut contenir des déclarations qui constituent des énoncés prospectifs concernant les affaires, les activités et les stratégies de la compagnie. Ces énoncés prospectifs peuvent inclure, sans y être limités, des commentaires sur les affaires de la compagnie, ses objectifs financiers, ses stratégies ou ses projets, ses cibles, ses prévisions financières ou prévisions quant à ses activités d'exploitation. Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie de la performance future. Les résultats réels de la compagnie pourraient différer sensiblement de ceux indiqués ou sous-entendus dans ces énoncés en raison d'une multitude de facteurs tels que des changements dans la conjoncture économique et leur effet sur les activités de nos clients; la dépendance de la compagnie vis-à-vis un nombre restreint de clients représentant une part importante des revenus; l'incapacité d'obtenir de nouveaux clients ou de commandes supplémentaires de la part de clients existants; de même que la capacité de recruter et de retenir du personnel clé, qu'il s'agisse de personnel de gestion ou de personnel technique. Les hypothèses relatives aux événements futurs supposent l'exercice du jugement et présentent des risques dont bon nombre sont indépendants du contrôle de la compagnie. Bien que la direction estime que ses déclarations prospectives sont raisonnables, compte tenu de l'information dont elle disposait au moment de leur formulation, elle ne peut garantir la concrétisation de ses prévisions. En conséquence, le lecteur est prié de ne pas accorder une importance sans réserve à ses déclarations prospectives.

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

Novik utilise le BAIIA ajusté (Bénéfice avant amortissements, frais financiers, rémunération à base d'actions et impôts sur le revenu), une mesure non conforme aux PCGR, pour évaluer la performance de la compagnie. Les autorités de réglementation en valeurs mobilières exigent des émetteurs qu'ils mettent en garde le lecteur que de telles données (non basées sur les PCGR) ne possèdent pas de signification normalisée en fonction des PCGR. Il est donc difficile de les comparer avec des données semblables fournies par d'autres entreprises. Cette mesure non conforme aux PCGR est donc simplement présentée ici à titre d'information complémentaire parce que la direction est d'avis que ces mesures procurent des renseignements utiles au sujet des liquidités de la compagnie et sa capacité de générer des fonds pour financer ses activités.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

NOVIK inc. pour les périodes terminées les 30 septembre 2010 et 2009 <i>(en milliers de dollars, sauf données par action)</i>	Période de	Période de	Période de	Période de
	trois mois	trois mois	neuf mois	neuf mois
	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$
Exploitation				
Produits	7,839	4,872	19,384	11,688
Bénéfice brut	3,257	1,993	7,387	4,493
Bénéfice avant amortissement, rémunération à base d'actions, frais financiers et impôts sur le revenu	1,637	442	2,687	492
Bénéfice (perte) net(te)	693	93	432	(99)
Bénéfice (perte) net(te) de base et dilué(e) par action	0.014	0.002	0.009	(0.002)

Produits

Au cours du troisième trimestre de l'exercice financier 2010, Novik a enregistré des produits de 7,8 M\$ comparativement à 4,9 M\$ lors du même trimestre de l'exercice financier précédent. Ce niveau de ventes trimestrielles constitue un nouveau record jamais établi par Novik; le trimestre record des ventes était de 7,7 M\$ atteint lors du trimestre précédent. Novik vient ainsi de connaître deux trimestres consécutifs record au niveau de ses ventes. Cette croissance des ventes de Novik de 61 % dans le troisième trimestre par rapport à la même période de l'exercice précédent représente toujours une belle réussite étant donné notre présence dans une industrie faisant toujours face à des défis importants suivant la dernière récession économique. Notre industrie progresse tranquillement depuis l'année dernière et demeure bien loin des seuils affichés dans le milieu des années 2000; Novik gagne ainsi des parts de marché étant donné son rythme de croissance de ventes supérieures depuis le début de l'année courante.

La croissance des ventes demeure principalement localisée au Canada et aux États-Unis. Tout comme les trimestres précédents de l'exercice financier courant, la présence de nouveaux distributeurs importants dans ces deux pays et surtout l'introduction de produits de revêtements innovateurs en 2009 expliquent cette croissance. Les ventes ont augmenté de près de 3 M\$ dans le territoire nord-américain pour le troisième trimestre, soit une croissance de 76 %, comparativement à la même période de l'année précédente. Le même élan de croissance des ventes a été observé dans ce marché lors du trimestre précédent. Les efforts de commercialisation et de développement de nouveaux produits au cours des récentes années permettent à Novik d'afficher cette croissance des ventes et également de se démarquer dans un marché où les opportunités sont au ralenti. Cette croissance phénoménale des ventes de Novik dans un contexte économique nord-américain considéré comme très difficile positionne avantageusement l'entreprise face à une reprise économique plus forte envisagée au cours des prochaines années.

D'un autre côté, les livraisons européennes sont constantes par rapport au dernier trimestre. L'accès au crédit pour nos distributeurs demeure le principal obstacle afin de revoir les volumes de ventes affichés en 2008, soit près de 9 M\$. Il est difficile pour nous de prévoir le volume des ventes pour la prochaine année mais nous savons que les produits Novik demeurent toujours une option viable et désirée dans ce continent. Nous continuons ainsi à discuter avec nos distributeurs actuels afin de maximiser les opportunités offertes dans ce continent.

Les ventes cumulatives de Novik, soit les neuf premiers mois de 2010, se chiffrent à 19,4 M\$ par rapport 11,7 M\$ pour la même période de l'année précédente. Cette forte augmentation des ventes de 66 % est également expliquée par les éléments mentionnés ci-haut.

Bénéfice brut

Le bénéfice brut de la compagnie pour le troisième trimestre de l'exercice courant se chiffre à 3,3, M\$, soit une marge brute de 42 % comparativement à 41 % pour la même période de l'exercice précédent.

Cette augmentation de la marge brute en pourcentage dans ce trimestre est d'autant plus positive étant donné l'augmentation importante du prix des matières premières depuis le début de l'année 2010 par rapport à l'année précédente et l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain. En effet, le prix des matières premières plus élevé en 2010 a eu pour effet de diminuer la marge de près de 6 % et l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain de 6% sont venus mettre de la pression sur notre marge brute du troisième trimestre. Toutefois, la croissance des ventes importantes observée dans le trimestre par rapport à des coûts d'opération stables ont permis de bénéficier d'économie d'échelle de près de 10 % ainsi que l'augmentation annoncée du prix de nos produits au printemps dernier sont venues neutraliser ces impacts externes négatifs.

Il est également bon de souligner que la marge brute s'est améliorée de 4 % par rapport au trimestre précédent. Les ajustements de prix de vente, la forte diminution des escomptes de prix d'introduction offerts en début d'année à d'importants distributeurs, l'augmentation du volume des ventes ainsi que la contribution des ventes des nouveaux produits expliquent cette amélioration. Il est à noter que le plus faible niveau de ventes dans le dernier trimestre de l'année financière génère habituellement une marge brute potentiellement plus faible.

Le coût des matières premières est relativement stable depuis les trois derniers mois et nous sommes en discussion avec nos fournisseurs pour évaluer nos options offertes pour les prochains mois. Étant donné l'importance des matières premières dans le coût de nos produits, nous devons demeurer vigilants quant à toutes fluctuations importantes. Le dollar canadien, quant à lui, demeure toujours élevé par rapport au dollar américain. L'obtention de contrats de change en début 2009 et dans le deuxième trimestre de l'exercice courant à un taux moyen pondéré de 1,10 permette à Novik d'être mieux positionné face à ce risque de change pour la prochaine année financière.

Pour la période de neuf mois se terminant le 30 septembre 2010, le bénéfice brut se chiffre à 7,4 M\$, soit 38 % sur les revenus, étant le même pourcentage pour la même période de l'exercice précédent.

Bénéfice avant amortissement, frais financiers, rémunération à base d'actions et impôts sur les revenus (BAIIA ajusté)

NOVIK inc. pour les périodes terminées les 30 septembre 2010 et 2009 (en milliers de dollars)	Période de	Période de	Période de	Période de
	trois mois	trois mois	neuf mois	neuf mois
	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$
BIIIA ajusté	1,637	442	2,687	492
Rémunération à base d'actions	-	-	(116)	(152)
Amortissements	(509)	(415)	(1,383)	(1,296)
Frais financiers	(85)	101	(542)	788
Bénéfice (perte) avant impôts	1,043	128	646	(168)

Pour le troisième trimestre de l'exercice financier 2010, le BIIIA ajusté est de 1 637 000 \$ par rapport à 442 000 \$ pour la même période de l'exercice précédent.

La croissance des ventes importantes de Novik dans le troisième trimestre explique cette augmentation. Ce niveau de BAIIA ajusté, étant un ratio de 21 % sur les ventes, représente un seuil plus comparable à celle affichée lors de l'année financière 2008, où Novik avait dégagé un retour annuel de 20 %. Ce ratio démontre bien le potentiel de Novik à dégager des niveaux de liquidités intéressants dans un contexte de rentabilité.

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2010, le BAIIA ajusté se chiffre à 2 687 000 M\$ comparativement à 492 000 \$ pour la même période de l'exercice précédent. Il est important pour Novik d'afficher un seuil de BAIIA ajusté adéquat lors du deuxième et troisième trimestre étant donné que les deux prochains trimestres seront des périodes plus faibles au niveau des ventes combinés avec la production de produits Novik afin de répondre aux ventes importantes du deuxième trimestre de l'année prochaine.

Frais de vente

L'augmentation des frais de vente observée dans le troisième trimestre 2010 de l'ordre de 191 000 \$ est expliquée par des coûts de transports supérieurs étant donné le niveau de ventes plus élevés affichés dans le troisième trimestre de l'année financière 2010 par rapport à celui de 2009. Une augmentation des dépenses dans notre équipe de ventes explique également en partie cette hausse des frais de vente. L'ajout de nouveaux joueurs a été fait dans de nouveaux marchés où Novik croit les opportunités futures intéressantes.

Les frais de ventes cumulatifs se chiffrent à 4,4 M\$ comparativement à 3,7 M\$ pour la période de neuf mois terminée dans l'exercice précédent.

Frais d'administration

Les frais d'administration du troisième trimestre 2010 ainsi que pour les neuf premiers mois de l'année 2010 sont stables par rapport aux mêmes périodes de l'exercice précédent et ce malgré la croissance des ventes affichées.

Frais financiers

Les frais financiers du troisième trimestre 2010 versus le troisième trimestre 2009 ont augmenté de 186 000 \$. L'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain de l'ordre de 6 % survenue dans la période de l'année précédente avait permis à Novik de constater un gain de change au montant de près de 300 000 \$. Ce gain de change était expliqué par la comptabilisation d'un gain de change sur les contrats de change et la réévaluation du passif net monétaire libellés en devises américaines au 30 septembre 2009. Les frais d'intérêts sur l'emprunt bancaire et la dette à long terme sont restés stables par rapport à la même période de l'année précédente.

Les frais financiers pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2010 ont également augmenté de plus de 1 300 000 \$ par rapport à la même période de l'année précédente. La présence de gain de change dans l'année précédente expliquée ci-haut justifie également cette variation.

Bénéfice net

Le bénéfice net de la compagnie pour le troisième trimestre de l'exercice financier 2010 se chiffre à 693 000 \$ comparativement à un bénéfice net de 93 000 \$ pour le même trimestre de l'exercice précédent. Il est important de comprendre que le bénéfice net affiché lors du deuxième trimestre de l'exercice précédent a été rendu possible grâce à la comptabilisation d'un gain de change de 300 000 \$ tel qu'expliqué ci-haut. En examinant le niveau de bénéfice provenant des opérations, Novik affiche un bénéfice d'exploitation de 1 128 000 000 \$ dans le troisième trimestre courant par rapport à un bénéfice d'exploitation de 27 000 \$. La progression des ventes importantes de Novik dans ce troisième trimestre permet de dégager cette importante amélioration.

De plus, le bénéfice net du troisième trimestre s'est grandement amélioré par rapport à celui du trimestre précédent. Le bénéfice net du trimestre précédent était de 51 000 \$. Malgré un niveau des ventes comparable, cette rentabilité a été améliorée grâce à l'augmentation de la marge brute en pourcentage des ventes et à un meilleur suivi des coûts des frais de vente.

Pour la période de neuf mois terminée le 30 trimestre 2010, la bénéfice net est de 432 000 \$ par rapport à une perte nette de 99 000 \$ pour la même période de l'exercice précédent. Novik enregistre un bénéfice d'exploitation de 1 187 000 \$ après les neuf premiers mois de l'année 2010 par rapport à une perte d'opération de 956 000 \$ l'année précédente. On peut ainsi constater une nette amélioration de la rentabilité de la compagnie en seulement une année.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS RÉCENTS

(en milliers de dollars sauf les montants par action)	Trim. 3 sept. 2010	Trim. 2 juin 2010	Trim. 1 mars 2010	Trim. 4 déc. 2009	Trim. 3 sept. 2009	Trim. 2 juin 2009	Trim. 1 mars 2009	Trim. 4 déc. 2008
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits	7,839	7,691	3,854	3,372	4,872	4,172	2,645	2,723
Bénéfice net (perte nette)	693	51	(312)	(678)	93	436	(627)	(958)
Bénéfice net (perte nette) de base et dilué(e) par action	0.014	0.001	(0.006)	(0.014)	0.002	0.009	(0.013)	(0.021)

L'industrie de la construction et de la rénovation résidentielle et commerciale est soumise à un cycle saisonnier qui fait en sorte que les deuxième et troisième trimestres de l'exercice financier de Novik sont souvent caractérisés par une plus forte demande, alors que les premier et quatrième trimestres donnent lieu à un léger ralentissement.

LIQUIDITÉS, SITUATION FINANCIÈRE ET ENGAGEMENTS

Liquidités

Activités d'exploitation

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2010, les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation ont diminué de 842 000 \$ par rapport à la même période de l'année précédente étant donné l'augmentation importante des ventes non encaissées combinées par la production des produits nécessaires à ces ventes.

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation se chiffrent à 450 000 \$ pour les neuf premiers mois de l'année courante par rapport à 1 299 000 \$ pour la même période de l'année précédente. Cette diminution est également expliquée par les éléments mentionnés au paragraphe précédent.

Activités de financement

Pour le troisième trimestre de l'exercice courant, les activités de financement ont augmenté de 624 000\$ comparativement à la même période de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement expliquée par l'utilisation plus importante de l'emprunt bancaire afin de financer la croissance actuelle de Novik. L'utilisation de l'emprunt bancaire diminuera toutefois d'ici la fin de l'année financière étant donné que la prochaine période aura des encaissements plus importants que les déboursés.

Au niveau cumulatif, les activités de financement ont diminués de 887 000 \$ comparativement à la même période de l'année précédente étant donné les dettes à long terme contractées l'année dernière pour financer la construction de nouveaux moules visant à offrir de nouveaux produits innovateurs. Tel qu'expliqué auparavant, ces nouveaux produits ont permis à Novik de réaliser des percées importantes sur le marché nord-américain par rapport à la compétition..

Activités d'investissement

Les activités d'investissement ont utilisé des fonds inférieurs dans le troisième trimestre de l'exercice courant versus celui de l'exercice précédent de 217 000 \$ étant donné le niveau d'acquisition d'immobilisations plus bas.

Au niveau cumulatif, les activités d'investissement on utilisés des fonds inférieurs de l'ordre de 1 737 \$ pour les mêmes raisons énumérées ci-haut.

Situation financière

NOVIK inc.	30 septembre	31 décembre
<i>(en milliers de dollars, sauf données par action)</i>	2010	2009
	\$	\$
Situation financière		
Actif total	26,287	25,314
Fonds de roulement	962	1,457
Passif financier long terme total	9,519	10,450
Passif total	14,921	14,496
Avoir des actionnaires	11,366	10,818
Avoir des actionnaires par action	0.23	0.22
Nombre d'actions en circulation	48,470,858	48,470,858

Actifs totaux

L'actif total a connu une hausse pour la période terminée le 30 septembre 2010 comparativement au 31 décembre 2009. Cette augmentation de près de 975 000 \$ est attribuable en grande partie l'augmentation des comptes débiteurs étant donné que les ventes de la période courante ont été plus élevées que celles du dernier trimestre de l'exercice précédent. De plus, le niveau d'inventaires de matières premières est actuellement plus élevé comparativement au 31 décembre 2010 étant donné l'achat de matières premières plus importants dans les derniers mois vu la baisse des prix observée dans le marché.

Passifs financiers

Le passif total a augmenté de 425 000 M\$ au 30 septembre 2010 comparativement au 31 décembre 2009 étant donné l'utilisation supérieure de son emprunt bancaire afin de financer la croissance des ventes de Novik depuis le début de l'année 2010.

Capital actions

Actions

Aucun mouvement n'est survenu dans le troisième trimestre de l'exercice financier 2010 sur les actions de catégorie A de la compagnie.

DONNÉES SUR LES ACTIONS	
Émises et en circulation au 30 septembre 2010	Émises
Actions catégorie A	48,470,858
Options d'achat d'actions en circulation au 30 septembre 2010	
Options émises en vertu du régime d'options d'achat d'actions	3,280,500
ACTIONS CATÉGORIE A	
	Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2010
	\$
Volume transigé	949,100
Prix moyen	0.20
Prix à la fermeture	0.19
Fourchette des cours	0.15 - 0.29

Options d'achat d'actions

Le 27 mai 2010, la compagnie a octroyé 705 000 options d'achat d'actions à ses administrateurs et certains dirigeants de la compagnie au prix d'exercice de 0,20 \$ et viendront à échéance le 27 mai 2015. Une charge de rémunération de 116 000 \$ a été comptabilisée dans les résultats consolidés au moment de l'octroi étant donné qu'elles sont exerçables à ce moment.

En date du présent rapport de gestion, aucun changement n'est survenu concernant l'exercice des options d'achat d'actions dans le cadre du régime.

La note 13 afférente aux états financiers consolidés vérifiés de la compagnie au 31 décembre 2009 donne également d'autres informations relativement au capital actions.

Engagements

La compagnie offre sur ses produits une garantie limitée et transférable qui diminue proportionnellement avec le nombre d'années. Les conditions typiques des garanties requièrent que la compagnie remplace, à ses frais, le matériel défectueux au cours de la période de garantie. La compagnie comptabilise une provision pour garantie lors de l'expédition des produits, en fonction de l'estimation des coûts de garantie à engager.

La compagnie a également des obligations contractuelles sur des contrats de financement à long terme, des contrats de location-exploitation et des espaces d'entreposage. La note 16 afférente aux états financiers intermédiaires consolidés fait état de ces engagements.

Opérations entre apparentées

Depuis le début de l'exercice financier 2010, Novik n'a effectué aucune transaction entre apparentées.

CONTRATS DE CHANGE À TERME

Au 30 septembre 2010, les contrats de change non désignés à titre d'éléments de couverture, venant à échéance dans la prochaine année, s'élèvent à 3 411 500\$ US au taux de conversion moyen de 1,10 pour la vente de dollars US.

PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants d'actif et de passif portés aux états financiers. Ces mêmes estimations et hypothèses ont aussi une incidence sur la présentation des éventualités en date des états financiers, de même que sur les postes de revenus et de dépenses de la période. Les estimations importantes comprennent les provisions pour créances douteuses et désuétude des stocks, les crédits d'impôt remboursables, la durée de vie utile estimative et la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, les impôts futurs, la capitalisation des frais de développement, la provision pour garanties, certaines charges à payer et la juste valeur des options octroyées aux salariés, dirigeants et administrateurs. La direction est d'avis que ses estimations sont adéquates; toutefois, il est possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

Les principales conventions comptables sont décrites à la note 2 afférente aux états financiers consolidés vérifiés au 31 décembre 2009.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

La compagnie évalue présentement les impacts sur les états financiers consolidés des nouvelles normes suivantes :

a) Référentiel comptable

En 2008, le Conseil des normes comptables (« CNC ») a annoncé que toutes les entités publiantes canadiennes, sous réserve de certaines exceptions, adopteront les Normes internationales d'information financière (IFRS) à titre de principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011. Ainsi, les entreprises ayant une obligation d'information du public, comme c'est le cas pour la compagnie, doivent adopter les IFRS pour la préparation de leurs états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011. La compagnie a élaboré un plan de conversion de ses états financiers aux IFRS. Une analyse des différences entre les IFRS et les conventions comptables de la compagnie est en cours. Cette analyse est effectuée en considérant les impacts potentiels, entre autres, sur les conventions comptables, la communication de l'information financière et les technologies de l'information.

La compagnie n'a pas encore déterminé toutes les incidences de l'adoption des IFRS. L'opinion préliminaire de la compagnie quant aux principales incidences des modifications de conventions comptables sur les états financiers consolidés de la compagnie est résumée ci-dessous. La liste et

les commentaires ci-dessous ne doivent pas être considérés comme une énumération exhaustive des modifications qui résulteront du basculement des IFRS. Cette information vise à faire ressortir les effets que la compagnie estime être les plus importants. Toutefois, l'analyse des modifications est toujours en cours et dans le cas où la compagnie dispose d'un choix de conventions comptables, les décisions n'ont pas encore toutes été prises. À cette étape-ci, la compagnie n'a pas encore quantifié les incidences sur les états financiers consolidés découlant de ces différences.

Il est à noter que la plupart des ajustements requis au moment du basculement aux IFRS seront faits de façon prospective, par rapport aux bénéfices non répartis d'ouverture dans le premier bilan comparatif. Les ajustements transitoires liés aux normes selon lesquelles les chiffres correspondants des exercices antérieurs n'ont pas besoin d'être retraités, car elles seront appliquées de façon prospective, seront effectués uniquement en date du premier jour de l'exercice transitoire.

Les IFRS 1, « Première adoption des normes internationales d'information financière », fournissent aux entités qui adoptent les IFRS pour la première fois un certain nombre d'exemptions facultatives et d'exceptions obligatoires, dans certains cas, aux exigences générales pour la pleine application rétrospective des IFRS. La compagnie analyse les différents choix de conventions dont elle dispose et appliquera celles qu'elle aura déterminées comme étant les plus appropriées compte tenu des circonstances de la compagnie.

Immobilisations corporelles

La Norme comptable internationale 16 (IAS 16), « Immobilisations corporelles », et les PCGR du Canada comportent les mêmes principes de base, mais il existe cependant des différences. Les IFRS exigent que les composants importants d'une immobilisation soient amortis séparément et que la période d'amortissement débute lorsque l'actif est disponible pour utilisation. Les IFRS permettent aussi d'évaluer les immobilisations corporelles au moyen du modèle de la juste valeur ou du modèle du coût historique. La compagnie n'a pas l'intention d'adopter le modèle d'évaluation basé sur la juste valeur sur ses immobilisations corporelles.

Les IFRS 1 prévoient une exemption facultative selon laquelle une entité peut choisir de rétablir en tant que nouvelle base de coûts pour les immobilisations corporelles, leur juste valeur à leur date de basculement. La compagnie n'a pas l'intention d'adopter cette exemption et continuera d'évaluer ses immobilisations corporelles en fonction de leur coût.

Dépréciation d'actifs

Les dépréciations aux termes de l'IAS 36, « Dépréciation d'actifs », sont basées sur les flux de trésorerie actualisés. En vertu des PCGR du Canada, si les flux de trésorerie futurs non actualisés estimatifs d'un actif sont inférieurs à sa valeur comptable, une dépréciation est nécessaire et elle est alors déterminée en fonction de l'excédent de la valeur comptable sur les flux de trésorerie actualisés. Il n'existe pas de test portant sur les montants non actualisés en vertu des IFRS. Par conséquent, il pourrait y avoir des dépréciations plus fréquentes lorsque les valeurs comptables

d'actifs auparavant justifiés en vertu des PCGR du Canada sur la base des flux de trésorerie non actualisés, ne pourrait être justifiés sur la base des flux de trésorerie actualisés.

En outre, aux termes de l'IAS 36, une évolution favorable des circonstances ayant donné lieu à la dépréciation d'un actif, autre que l'écart d'acquisition, déclencherait l'exigence de déterminer à nouveau le montant de la dépréciation et toute écriture de contrepassation serait alors comptabilisée dans les résultats dans la mesure où l'actif avait été préalablement déprécié. Aux termes des PCGR du Canada, les dépréciations ne peuvent faire l'objet d'écritures de contrepassation.

Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels

L'IAS 37, « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », exige qu'une provision soit comptabilisée dans les cas suivants : une entité a une obligation actuelle résultant d'une transaction ou d'un événement passés; il est probable qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour éteindre l'obligation; le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. « Probable » dans ce contexte signifie plus probable qu'improbable. En vertu des PCGR du Canada, les critères pour la comptabilisation dans les états financiers est « très probable », ce qui représente un seuil plus élevé que « probable ». Par conséquent, il est possible que certains passifs éventuels qui exigeraient une comptabilisation en vertu des IFRS ne soient pas comptabilisés en vertu des PCGR du Canada.

D'autres différences entre les IFRS et les PCGR du Canada existent en ce qui concerne l'évaluation des provisions, entre autres la méthodologie servant à déterminer la meilleure estimation dans les cas où une série de résultats sont possibles (les IFRS utilisent la médiane de la plage d'estimations, tandis que les PCGR du Canada utilisent le point inférieur de la plage) et l'exigence aux termes des IFRS concernant l'actualisation des provisions lorsque celles-ci sont importantes.

b) Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations sans contrôle

En janvier 2009, le CNC a publié le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », le chapitre 1601, « États financiers consolidés », et le chapitre 1602, « Participations sans contrôle ». Le chapitre 1582, qui remplace l'ancien chapitre 1581, « Regroupements d'entreprises », établit des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises. Il constitue l'équivalent canadien de la norme internationale d'information financière IFRS 3, « Regroupements d'entreprises » (janvier 2008). Pour leur part, les chapitres 1601 et 1602, pris ensemble, remplacent l'ancien chapitre 1600, « États financiers consolidés ». Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. Il constitue l'équivalent des dispositions correspondantes de la norme internationale d'information financière IAS 27, « États financiers consolidés et individuels » (janvier 2008).

Ces nouveaux chapitres s'appliquent aux exercices financiers ouverts à compter du 1er janvier 2011. Une application anticipée est autorisée, cependant, les trois nouveaux chapitres doivent être adoptés simultanément. La compagnie ne prévoit pas appliquer ces nouveaux chapitres puisqu'elle ne compte pas opter pour une adoption anticipée et qu'elle envisage plutôt d'adopter les normes IFRS à compter du 1er janvier 2011.

FACTEURS DE RISQUE

Les facteurs de risque de la compagnie sont présentés dans le rapport de gestion de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2009.

RISQUES ET INCERTITUDES

La compagnie est confiante quant aux perspectives d'avenir à moyen et long terme. Toutefois, le lecteur doit tenir compte des risques et incertitudes décrits au rapport annuel 2009. Ils pourraient influencer sur la capacité de la compagnie de réaliser sa vision stratégique et ses objectifs de croissance. Nous invitons le lecteur à tenir compte de ces risques et incertitudes.

PERSPECTIVES

Lors du trimestre précédent, Novik avait annoncé un record trimestriel de ses ventes avec une rentabilité décevante. Le coût des matières premières élevé combiné à des escomptes d'introduction offerts à d'importants distributeurs nord-américains expliquaient cette rentabilité plus faible.

Le trimestre actuel présente de meilleurs résultats financiers. Novik affiche de nouveau un record trimestriel de ses ventes mais annonce une rentabilité opérationnelle beaucoup plus intéressante. L'augmentation du prix de nos produits, une baisse du prix des matières premières dans le marché, la diminution importante des escomptes d'introduction offerts ainsi qu'un suivi plus serré sur nos coûts d'opérations ont contribué à ces résultats financiers plus positifs.

L'atteinte d'une rentabilité dès 2010 demeure ainsi un focus important pour la direction d'ici la fin de l'année financière. Malgré une année financière plus difficile en 2009, la direction a insisté et insiste toujours sur des plans d'actions afin de favoriser ce retour à la rentabilité. Le niveau de commandes et de discussions actuelles avec les clients nous amènent alors à maintenir le focus pour réaliser cet objectif de rentabilité.

Nous sommes également à préparer les objectifs pour la prochaine année financière. Ayant déjà reçu le support de la majorité de nos importants distributeurs nord-américains pour 2011, nous sommes à établir les bases de notre stratégie de commercialisation en ce qui à trait aux différents marchés et produits Novik. Nous avons déjà mis de l'avant certains projets d'amélioration de nos produits et de notre gamme de couleurs amenant un positivisme marqué de la part de nos distributeurs. Nous travaillons ainsi à l'interne afin de s'assurer que ces opportunités soient prêtes pour le premier trimestre de l'année financière 2011. Nous visons également à poursuivre notre agilité organisationnelle dans nos opérations manufacturières afin d'être prêt pour supporter adéquatement la croissance envisagée des prochaines années.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Des renseignements additionnels sur Novik sont disponibles sur le site Web de la Compagnie à l'adresse www.novik.com. Les documents produits par Novik dans le cadre de ses obligations d'information continue, notamment ses rapports de gestion annuels et trimestriels et ses états financiers consolidés annuels et trimestriels, son rapport annuel 2009, sa circulaire de sollicitation de procurations par la direction, de même que les divers communiqués de presse produits par la compagnie peuvent aussi être obtenus directement par l'entremise de SEDAR à l'adresse internet : www.sedar.com.

(s) Michel Gaudreau

Michel Gaudreau
Président

(s) Pascal Bouthot

Pascal Bouthot, CA
Vice-président Finances

Le 10 novembre 2010